

DICTIONNAIRE SAINT-JOHN PERSE

Sous la direction
d'Henriette Levillain et Catherine Mayaux



CHAMPION CLASSIQUES
HONORÉ CHAMPION
PARIS – 2025

AVANT-PROPOS

Ceci n'est pas un Dictionnaire. La formule ludique rendue célèbre par un tableau de Magritte soulignait l'écart entre la réalité d'une pipe et sa vérité picturale. Toutes choses comparables, ce Dictionnaire déroge à la définition usuelle d'un Dictionnaire d'auteur : il entend en effet réunir l'écrivain et le diplomate, le créateur très secret et la personnalité officielle du secrétaire général du Quai d'Orsay : Saint-John Perse et Alexis Leger. À cette fin, plutôt que de se soumettre à « la convention millénaire qui règle l'ordre de notre alphabet¹ », il présente, chapitre après chapitre, les séquences d'une histoire qui débute aux Antilles et se termine sur la presqu'île de Giens, ponctuée de ruptures et de rétablissements, d'épisodes glorieux et d'heures sombres, de choix énigmatiques, parmi lesquels celui de la Carrière contre la poésie pendant l'entre-deux-guerres et inversement, celui de la poésie contre la Carrière aux lendemains de la guerre. Aussi, aux enchaînements arbitraires avons-nous préféré ceux de la chronologie et du regroupement thématique : les productions poétiques et la carrière diplomatique, l'origine antillaise et le premier exil à Pau, les voyages choisis (Chine) ou subis (États-Unis) sont présentés selon l'ordre de leur composition et de leur vécu. Sont regroupés dans leurs contextes respectifs maîtres à penser, amitiés littéraires et relations féminines, faits et gestes du secrétaire général du Quai d'Orsay jusqu'en juin 1940, puis de l'exilé à Washington, enfin de l'homme de « grand âge » sur la presqu'île de Giens. Les éléments de l'imaginaire cosmique, nourri d'expérience et cautionné par les livres, sont réunis en un ensemble cohérent. La matière verbale de la poésie, chantante et somptueuse, fait l'objet de rubriques spécifiques. Qui les lit dans la continuité découvrira peu à peu l'identité singulière d'une poésie à distance de la modernité et pourtant irréductible à une quelconque tradition.

¹ Dans l'avant-propos aux *Fragments d'un discours amoureux*, R. Barthes se justifie d'avoir choisi l'option de l'ordre alphabétique, « absolument insignifiant », « pour faire entendre qu'il ne s'agissait pas d'une histoire d'amour » (Seuil, 1977, p. 11). Au cas où le lecteur serait dérouter par le choix contraire fait ici d'un récit continu plutôt que d'une suite arbitraire d'entrées, il pourra se reporter à la liste alphabétique de celles-ci p. 637.

En élargissant le Dictionnaire d'auteur à la personnalité publique du diplomate, au-delà d'une meilleure connaissance de l'un et de l'autre, on aimerait résoudre l'énigme du clivage entre la *chose publique* et le *songe*, entre le *Maître du grain* et l'*Étranger* que SJP s'impose à partir d'*Anabase*. Plus qu'il ne l'a prétendu, ce clivage lui a coûté personnellement. Il a surtout suscité des réactions opposées : l'émerveillement face à un homme qui dans la vie comme dans son œuvre savait enchanter le réel. L'incompréhension, voire l'animosité, à l'égard d'une personnalité qui voulut conformer la réalité à ses rêves, au point de rédiger à soixante-dix ans une « Biographie » qui tient par endroits de la fable.

L'énigme s'est creusée avec le temps. Comment comprendre que le jeune poète, encensé par ses pairs pour ses *Éloges*, ait été oublié aux lendemains de la guerre, puis respecté à cause du Nobel, mais contesté en raison d'« une splendeur d'un autre temps » (Jaccottet) ? Comment expliquer que le diplomate à la carrière fulgurante ait fasciné ses supérieurs comme ses collaborateurs au Quai d'Orsay, puis à partir de son exil aux États-Unis, ait connu le rejet, la calomnie ? Tel historien, se fondant sur le dossier à charge que les anciens collègues diplomates avaient instruit aux lendemains de la guerre, a conclu qu'après Munich, Leger était mort. Quant au poète exilé sur les rives de l'Atlantique américain, affirme-t-il, loin de renaître plus grand de l'épreuve, il aurait cédé à la grandiloquence pour compenser ses échecs professionnels. L'esprit critique, nécessaire, tourne vite dans le cas de SJP au dénigrement et à la caricature. Il nous a donc paru important que, d'entrée de jeu, littéraires, poéticiens et historiens réunis, affrontent sans *a priori* ni empathie les alternances de gloire et de rejet d'une personnalité contestée et fascinante.

Alexis Leger s'est en effet distingué de la plupart des diplomates écrivains. Les postes à l'étranger permettaient à l'époque de s'accorder le loisir de voyager, de rêver et d'écrire. Claudel a toujours pris au sérieux sa vie de consulat et d'ambassade, ses dépêches sont considérées comme un modèle d'intelligence et de style, il a souvent fait preuve de pertinence et de hauteur dans sa vision géostratégique. Pour autant, il n'eut pas le sentiment de sacrifier son génie poétique et dramaturgique. Interrogé par Jean Amrouche sur le point de savoir si l'écrivain avait vécu ce second métier comme une épreuve, il répondait sans hésiter : « Je dois dire que je n'en ai jamais souffert. [...] J'ai trouvé une certaine satisfaction à faire mon métier aussi bien que possible. » (*Mémoires improvisés*, 1954, p. 143). Inversement, Giraudoux, pour avoir voulu rester à la maison mère, n'obtint qu'un poste de second rang, chef du service de la presse et de l'information. Il y gagna la réputation d'un charmant dilettante, préfé-

rant se consacrer à son œuvre dramaturgique. Pour des raisons personnelles, Leger – il n’avait ni femme, ni assise sociale, ni fortune – s’employa avec une virtuosité inégalable et jalouée à faire carrière au Quai. Secrétaire général du Quai d’Orsay à 46 ans, du jamais vu ! Son pouvoir de séduction auprès de ses premiers mentors, Briand et Berthelot, fut pour beaucoup dans ses promotions fulgurantes. On doit cependant prendre en considération sa ferme volonté de réunifier une Europe éclatée par la guerre, son habileté dans la négociation des traités et son penchant pour la communication avec la presse. Il recevait, parlait beaucoup dans son bureau d’angle qui, dit-on, restait allumé tard. Entre 1922 et 1940, accablé par la charge professionnelle croissante, il renonça à publier, peut-être même à écrire.

Dans ces mêmes années, à la différence de ses deux confrères, il revendiqua un cloisonnement étanche entre son être solitaire de poète et sa vie publique de diplomate. Ses propres collaborateurs au Quai ignoraient qu’il fût l’auteur d’*Anabase*. Et son grand œuvre – *Exil, Vents, Amers* –, intégralement composé aux États-Unis, n’aurait probablement jamais vu le jour si le secrétaire général n’avait été destitué de ses fonctions. Jusqu’à une époque récente, la consigne avait été respectée : Saint-John Perse et Alexis Leger n’avaient rien en commun, et le poète lui-même fustigeait ceux qui y contrevenaient. Toutefois, l’auteur du volume de la Pléiade, SJP lui-même, a transgressé l’interdit. La rubrique « Témoignages » y accorde une part égale aux Témoignages littéraires et politiques. Parmi ces derniers, le style soutenu de certains Discours relève de l’art oratoire du Grand Siècle (*Briand*, 1942). Et la plupart des Hommages rendus à des personnalités diplomatiques ou politiques élèvent le pouvoir de l’imagination au-dessus des plus grands mérites professionnels : *De tels humains*, écrit-il à propos du diplomate et homme d’État espagnol Salvador de Madariaga, *tiennent parmi nous si large famille de vivants qu’on aurait peine à les honorer tous sous un seul signe d’élection. Ferment sont-ils pour l’imagination et de ceux-là qui furent, dans la grande phrase humaine de leur temps, une parole émise à son heure propre* (540). Inversement, si l’on y prête attention, l’imaginaire mythique de la poésie persienne se nourrit d’une pensée politique : attachement à l’ordre colonial et à l’identité créole (*Éloges*), art du bon gouvernement (*Amitié du Prince* et *Anabase*), conviction atlantiste (*Vents*) ou écologiste (*Oiseaux*).

Telle est donc la séparation voulue par le poète dans les faits et dans le discours que l’on a voulu réparer dans ce Dictionnaire. Celui-ci propose un état des lieux de la personnalité et de l’œuvre d’un poète